

Compte-rendu Conseil citoyen de Montceuleux/Pont-Blanc
réunion du 12 mars 2018
Au Peif

Présidente de séance : Anna Jarry, Pôle citoyenneté Ville de Sevran
Secrétaire de séance : Anna Jarry

- 8 conseillers et conseillères présents
- Séverine Fontaine, Déléguée du Préfet
- Pablo Sanchez, chargé de mission pour la Maison des Services
- Marie-Myriam Dunglas, volontaire en Service Civique sur une mission d'appui aux activités des 3 conseils citoyens.

1- ANRU 2/NPNRU

- Rappel de la date tenue de l'**atelier NPNRU, avec le cabinet Capacités le lundi 19 mars 2018** à la Maison de quartier Marcel Paul à Sevran, tous les conseillers et conseillères sont invités.

2- Vide-grenier

- Le vide-grenier organisé par les associations L'Amicale des Locataires Jan Mazaryk et Potenti'elles-cités aura lieu le **dimanche 1^{er} avril 2018** entre l'ancien terrain de pétanque Boetie/Mazaryk et la nouvelle aire de jeux.

3- Nouvelle chaufferie biomasse dans le quartier : crainte de pollution

- **Les habitants se plaignent de fumée dégagée** par les nouvelles cheminées.
- Une habitante des tours marrons signale la présence de « petites particules bleues » trouvée chez elle. Elle a entendu dans un reportage télévisé que les chaufferies biomasses pouvaient dégager de la fumée contenant de l'oxyde d'azote. Les autres conseillers évoquent le fait que « de nombreuses personnes dans le quartier semblent malades ».
 - Le Conseil Citoyen considère que cette question de santé publique relève de l'intérêt général et **prend la décision d'étudier la possibilité de mener une expertise sur l'air.**
 - Un des conseillers connaît une association, l'APPA, Agence Professionnelle Préleveurs Air. Il va leur communiquer une demande de devis. S'agissant d'une dépense du « denier public », il faudra demander d'autres devis à d'autres prestataires possibles, l'idéal étant d'en recevoir 3 pour pouvoir choisir un prestataire. M. Ternullo, qui connaît la question de la pollution, explique que le devis peut déjà varier en fonction des particules recherchées, chacune nécessitant un protocole plus ou moins onéreux.
 - A la demande du conseil citoyen, une **visite de la chaufferie** est proposée par les services concernés : **le 15 mai 2018**. La période de chauffe sera terminée mais la chaufferie sera en activité pour l'eau chaude. Les conseillers acceptent la proposition, la visite est donc confirmée.

4- Maison des Services

Présentation par Pablo Sanchez, chargé de mission, du projet de rapport d'étude. **La préconisation principale est celle de la mise en place d'une conciergerie de quartier, ouvertes en horaires décalés, tôt le matin et tard le soir.**

- Se pose la question – toujours – d'un local adéquate disponible en coeur de quartier ;
- la journée, la conciergerie pourrait accueillir un écrivain public.
 - Il est demandé à P. Sanchez de rencontrer les derniers conseillers de quartier qui n'ont pas pu être encore interrogés.
 - Le Pôle citoyenneté va étudier la suite à donner à ce projet.
- Qu'en est-il de l'écrivain public au PTP ?
- Qu'en est-il de la mise en place d'un Poste Adulte Relais : qui peut l'accueillir, comment procéder ?

5- Question du local pour le conseil citoyen

- A la demande du conseil citoyen, le Pôle citoyenneté avait contacté les bailleurs présents sur le quartier pour leur demander un local : ils ont tous répondu par la négative.
- D'après un conseiller, un local serait disponible au 1 allée des Lilas (Logirep) : à voir donc.
- **Deux conseils citoyens : Beudottes et Montceleux/Pont-Blanc, demandent s'il serait possible de s'installer dans une salle de la PEIF ?** Le Pôle citoyenneté va se renseigner.
- Fatima Ternullo s'est portée responsable pour garder le téléphone du C.C.
- Yvette Racadot ou Fatima Ternullo stockeront l'alimentaire acheté sur un bon de commande de 2017, selon les disponibilités de leurs locaux.

6- Subvention de la Politique de la Ville et statut du conseil citoyen

- **Mme Séverine Fontaine, Déléguée du Préfet, annonce que chaque conseil citoyen a obtenu une subvention de 3 500 euros pour 2018.** Ce qui correspond à la reconduction de celle de 2017.
 - Le Pôle citoyenneté va faire un point de ces dépenses en 2017, et mettre également en place un outil de suivi pour 2018.
- **Une discussion importante a lieu sur l'adoption éventuelle du statut d'association qui permettrait au conseil citoyen de gérer sa subvention** de façon plus souple qu'en passant par le compte public de la ville. Mme Fontaine rappelle la possibilité d'un statut à la présidence en collégiale, en se relayant, etc. La question est à réfléchir.
- Concernant les sujets qui intéressent le conseil citoyen, Mme Fontaine rappelle le cadre Politique de la Ville : **les conseils citoyens doivent travailler sur des sujets qui concernent l'intérêt général, l'intérêt pour l'ensemble du quartier. La subvention Politique de la Ville ne doit pas être dépensée pour d'autres type actions.**
 - Elle propose également de « lever des fonds en discutant avec les parents à la sortie des écoles. »

7- Prochaine réunion

- Les habitants sur la date du 9 avril 2018 pour le prochain Conseil Citoyen : 19h, lieu à confirmer.